

Questions orales

De nombreux agriculteurs canadiens savent qu'ils offrent des produits de grande qualité et que la commission du blé contribue grandement au succès que remporte le commerce des céréales au Canada. Les agriculteurs sont très inquiets des déclarations faites par le chef du tiers parti.

Les opinions exprimées par le chef du tiers parti traduisent-elles d'une façon ou d'une autre les opinions du gouvernement fédéral?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le chef du Parti réformiste déçoit tout autant à Washington sur la scène diplomatique qu'il déçoit au Canada sur la scène politique.

Je peux assurer au député que le chef du Parti réformiste n'est d'aucune façon le porte-parole du gouvernement du Canada. La Commission canadienne du blé est et a toujours été un organisme commercial international juste et équitable, comme le prouvent de multiples études effectuées justement aux États-Unis. Les décisions quant aux systèmes et aux politiques de commercialisation du grain au Canada seront prises au Canada, par des Canadiens, et non dans la capitale d'un pays étranger.

* * *

● (1450)

LE CANADIEN NATIONAL

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

De passage récemment à Winnipeg, le ministre des Finances a pris la parole devant la Chambre de commerce de Winnipeg. Je crois savoir qu'on lui a posé une question à propos du régime de retraite des employés du CN.

Pourrait-il répéter ici à la Chambre aujourd'hui ce qu'il aurait répondu lors de cette réunion, à savoir que quelles que soient les conditions dans lesquelles le CN pourrait un jour être privatisé, les pensions des retraités du CN seront garanties par le gouvernement du Canada, et que ces retraités n'ont donc rien à craindre de la privatisation? Pourrait-il le déclarer publiquement ici aujourd'hui?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, à propos de la commercialisation du CN, nous allons évidemment tenir compte de tout ce qui est important pour les Canadiens et pour les employés du CN. Je tiens à rassurer mon honorable collègue, à mesure que se déroulera le processus, les intérêts de tous les intéressés seront protégés dans toute la mesure du possible.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, pourquoi le ministre des Finances ne veut-il pas déclarer ici publiquement ce qu'il aurait dit à cette réunion de Winnipeg, à savoir que les pensions des retraités du CN seront garanties par le gouvernement du Canada?

Qu'il se lève et qu'il le dise, de sorte que les gens n'aient pas à se faire de souci à propos de leur pension de retraite. Répétez ce que vous avez dit à Winnipeg. Ce n'est pas à lui que j'ai posé. . .

Le Président: Toutes les questions doivent être adressées à la présidence.

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je comprends l'exaspération du député,

car nous avons tous entendu parler de l'expérience qu'il a vécue lors d'une assemblée à laquelle il assistait il n'y a pas longtemps dans l'Ouest pour discuter de questions financières. Il n'y est resté que cinq ou 10 minutes, me dit-on, jusqu'à ce qu'on l'invite à quitter la salle. Il est facile de comprendre pourquoi on l'a invité à partir.

Quant à la commercialisation du Canadien National, nous comprenons les inquiétudes des retraités et des employés du CN. Nous comprenons également à quel point il est important pour les contribuables et pour les Canadiens de tout le pays d'avoir une entreprise rentable pour assurer un service ferroviaire transcontinental.

La différence entre ce que le gouvernement va faire et ce que le député et son parti font habituellement, c'est qu'eux parlent de prendre des mesures alors que nous, nous les prenons pour protéger les intérêts que le député considère importants.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, après des mois de tergiversations, le ministre des Transports annonçait vendredi qu'Air Canada serait autorisé à exploiter le lucratif marché de Hong Kong. Toutefois, la décision du ministre est bien tardive, puisqu'il reste moins d'une semaine pour négocier avec les autorités de Hong Kong de nouvelles fréquences pouvant être exploitées cette année.

Le ministre ne convient-il pas que son retard à désigner Air Canada comme deuxième transporteur sur Hong Kong est l'unique raison qui pourrait empêcher Air Canada d'exploiter ce lucratif marché dès la période de pointe de cet été?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, pendant des années il y a eu des négociations pour essayer de donner l'occasion à Air Canada de fournir des services en Asie. Comme vous le savez, au mois de janvier de l'année passée, nous avons donné à Air Canada accès à l'aéroport de Kansai au Japon.

Cette année on a réussi à avoir droit à des créneaux d'atterrissage à New York et à Chicago. On a également pris la décision de permettre à Air Canada l'accès à Hong Kong.

Je sais que c'est douloureux pour les députés de l'opposition, mais moi je vais accepter les éloges de Hollis Harris qui nous dit que c'était une décision juste et équitable.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, sur le même sujet, je demande au ministre des Affaires étrangères s'il peut confirmer que la négociation de quatre fréquences hebdomadaires pour Air Canada est bien une des priorités de l'équipe de négociation canadienne qui est actuellement en pourparlers avec les autorités de Hong Kong?

[Traduction]

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le gouvernement travaille à toute cette question des liaisons entre Hong Kong et le Canada dans l'intérêt des voyageurs, des gens d'affaires et des touristes canadiens.